

18 Mars 2014

**Réponses apportées par la liste  
« Innovation, solidarité et concertation : tous ensemble pour Les Lilas ».**

**TMB METHANISATION**

***1/ Êtes-vous favorable au projet de l'usine de TMB méthanisation à Romainville-Bobigny que ce soit dans sa version d'origine ou dans sa version légèrement modifiée par URBASER et le SYCTOM ? Qu'est-ce qui motive votre position ?***

L'usine de TMB méthanisation Romainville avait pour objectif de valoriser la fraction fermentescible des ordures ménagères en biogaz et en compost destiné à l'agriculture. Mais il est apparu que ce projet comportait de très graves inconvénients : pas de collecte sélective en amont, une implantation en zone urbaine dense (avec des risques de nuisance potentielle importants), production d'un compost non conforme à une utilisation agricole.

Après un moratoire de 6 mois sur le commencement des travaux qui a permis la tenue d'un audit et l'organisation d'un vaste débat public sur ce projet d'usine, **la Communauté d'agglomération Est Ensemble** a émis le 11/12/2012 un avis défavorable au projet actuel tel qu'il avait été présenté par le SYCTOM et confié à l'exploitant URBASER.

Le 12/12/2012 le Conseil Municipal de la ville des Lilas a très nettement et clairement marqué son opposition au projet en adoptant un avis défavorable au procédé de TBM tel qu'il a été présenté dans le cadre de l'usine de Romainville. Notre préconisation était, en particulier, de considérer les solutions innovantes en matière de traitement des déchets développées par l'Institut de recherche et de Développement implanté dans le cluster de Bondy, associé à une entreprise du parc Biocitech, tendant à réduire ainsi le dimensionnement de l'usine par une meilleure productivité, un gaz de bonne qualité, de moindre nuisance et réduisant drastiquement le compost.

Notre position a été confortée par la décision du tribunal administratif de Montreuil qui a annulé en avril 2013 l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation de cette usine de tri-méthanisation.

Aujourd'hui nous sommes toujours opposé au projet en l'état et nous souhaitons l'installation d'un centre de traitement des déchets conforme aux normes européennes, en excluant le recours à la méthode proposée par le SYCTOM. Notre propos est de concilier à la fois le bien-être de la population et l'exigence d'un service public.

***2a/ Si vous êtes élu, vous opposerez-vous à tout projet de traitement des ordures faisant appel au procédé de TRI MECANO BIOLOGIQUE ?***

Oui, car ce procédé ne permet pas une véritable valorisation des ordures ménagères.

***2b/ Si URBASER et le SYCTOM maintiennent leur projet, même modifié, que ferez-vous concrètement pour empêcher la construction de cette usine ?***

Dans ce cas nous nous opposerons à la construction de cette usine car, en l'espèce, nous ne pouvons pas nous contenter d'un simple avenant au marché conclu avec URBASER. Pour l'instant aucun nouveau projet écartant le TMB ne nous a été proposé.

Là encore nous rappelons notre intérêt pour des projets de petite taille et de qualité pour éviter les dérives d'une méthanisation intensive.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'avoir une vision globale et prospective du traitement des déchets sur notre territoire.

D'ailleurs nous constatons que le Conseil Régional d'Ile de France vient de lancer un plan de soutien à la méthanisation afin de valoriser énergétiquement les déchets organiques qui tire un trait définitif sur les déchets organiques issus du tri mécano-biologique (TMB).

### ***3/ Vous engagez-vous à mettre en place dans votre commune, dès le début de votre mandature une collecte sélective des bio-déchets ?***

Le programme que nous présentons aux Lilasiens pour la prochaine mandature prévoit, en partenariat avec Est Ensemble, le lancement d'un plan de réduction des déchets ménagers :

- nous intensifierons l'installation de composteurs chez les particuliers, dans les habitats collectifs, dans les services publics (écoles),
- nous mettrons en place des points de collecte de « bio-déchets »,
- nous poursuivrons l'expertise, en relation avec Romainville, pour la mise en place d'un système de collecte pneumatique des déchets dans l'est de la ville,
- nous organiserons des campagnes régulières de sensibilisation aux « éco-gestes » et à la réduction des déchets.

### ***4/ Vous engagerez-vous à favoriser la création d'emplois locaux dans le domaine de la sensibilisation et de la formation des habitants au tri, à promouvoir la prévention, la réduction et le recyclage des déchets, à réorienter dans ce sens les budgets colossaux qui sont actuellement consacrés à leur mauvaise gestion ?***

Là encore les éléments de notre programme exposés plus haut mettent l'accent sur la formation et la sensibilisation des habitants au tri sélectif.

### ***5/ Comptez-vous réclamer le retour aux municipalités de la compétence de la collecte et du traitement des déchets dans le cadre de la future métropole du Grand Paris ?***

Notre tête de liste, Daniel Guiraud copréside avec le Préfet de Région la mission de préfiguration de la métropole du Grand Paris. Cette mission précisera les compétences de la métropole du Grand Paris. Pour nous, la commune doit rester un maillon important de la problématique de la collecte et du traitement des déchets : en effet, si la mutualisation des services à l'échelle d'un territoire tel qu'une communauté d'agglomération devrait permettre une limitation des coûts, il ne faut pas oublier que la réussite d'un tel projet dépend également de l'accueil des habitants et de leur sensibilisation au niveau local.